

*Mission Permanente
de la République du Bénin
Auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of
the Republic of Benin
to the United Nations*

**TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES PETITS ETATS INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT**

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR JEAN - FRANCIS R. ZINSOU,
AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT DU BENIN
AUPRES DES NATIONS UNIES
PRESIDENT DU BUREAU DE COORDINATION DES PAYS LES MOINS AVANCES**

APIA, LE 2 SEPTEMBRE 2014

Monsieur le Président,

Je voudrais vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la Présidence de cette Troisième Conférence des Nations Unies sur les Petits Etats Insulaires en Développement. Le Bénin par ma voix, exprime sa profonde gratitude pour l'hospitalité offerte à son Représentant dans votre Beau Pays et pour les bonnes dispositions prises pour assurer le bon déroulement de son séjour.

J'apporte aux Peuples de Samoa et des autres Petits Etats insulaires en développement et à leurs gouvernements, le salut fraternel et la solidarité du Peuple et du Gouvernement Béninois.

Le Bénin s'honore d'assurer depuis 2012, la présidence du Bureau de Coordination Mondiale des Pays les Moins Avancés. Ils sont actuellement au nombre de 48, y compris une dizaine d'Etats insulaires. En 1971, quand la catégorie a été constituée, il n'y avait que 25 PMA. En quarante ans d'efforts pour aider les PMA à sortir de cette catégorie, seuls quatre pays y sont parvenus. Il s'agit du Botswana, du Capo Verde, des Maldives, et de Samoa, soit trois Etats Insulaires et un Pays sans Littoral.

Lors de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA qui s'est tenue à Istanbul en mai 2011, le Programme d'action d'Istanbul a été adopté pour les aider à surmonter les contraintes structurelles et leurs vulnérabilités en vue d'accélérer leur processus de développement durable.

125 East 38th Street, New York NY 10016 - Tel: 212 684 1339 - Fax: 646 790 3556

Email: beninewyork@gmail.com

A cet effet, le Programme a retenu huit domaines prioritaires d'intervention. Au premier rang de ces priorités figure le renforcement des capacités productives.

Les mesures entrant dans le cadre du renforcement des capacités productives dans les PMA, sont considérées comme celles qui induiront de tels effets multiplicateurs qu'elles pourront entraîner un changement de la donne en termes de transformations structurelles et d'accélération soutenue de la croissance économique en vue de permettre d'amener la moitié au moins des PMA à remplir les critères pour leur reclassement dans une catégorie supérieure de revenus par tête d'habitants, à l'horizon 2020.

Cet objectif paraît pour le moins ambitieux, car nous sommes à 6 ans de l'an 2020. De toute évidence, cet objectif ne peut pas être atteint par la routine. C'est pour cette raison que le Gouvernement Béninois a inscrit à son plan stratégique d'exécution de son mandat, la tenue d'une Conférence Ministérielle sur le renforcement des capacités productives dans les PMA.

La préparation de cette Conférence Ministérielle a impliqué la plupart des Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies. Elle s'est tenue à Cotonou (Bénin) du 28 au 31 juillet 2014, sur le thème : «les Nouveaux Partenariats pour le Renforcement des Capacités Productives dans les PMA.»

Le Gouvernement Béninois, par ma voix remercie les partenaires au développement qui ont apporté une contribution financière pour l'organisation de cette conférence et ainsi que tous les Pays, toutes les Agences des Nations Unies et en particulier au Secrétaire General des Nations Unies et a son Haut Représentant pour les PMA, les Pays en développement sans littoral et les Petits Etats Insulaires en Développement pour leur appui intellectuel et leur assistance technique qui ont permis le succès de la Conférence Ministérielle.

L'objectif visé était de rechercher collectivement des solutions durables aux défis et problèmes complexes auxquels font face les Pays les Moins Avancés dans ce domaine.

A l'issue de ses travaux la Conférence a adopté une Déclaration intitulée « Agenda de Cotonou pour le renforcement des capacités productives dans les PMA ». Le texte intégral de cet Agenda de Cotonou est déjà disponible sur google.

Au-delà de cette Déclaration, la Conférence a offert une plateforme pour la clarification des enjeux, pour un échange d'expériences entre les PMA et d'autres pays en développement mais aussi un forum de partage de connaissance animé par des experts internationaux de renom qui par leurs exposés et leurs explications, ont permis de comprendre les problèmes et de rechercher ensemble les solutions idoines et les stratégies à mettre en œuvre pour les

surmonter. Ils ont été pour les délégués des Etats membres de vrais mentors qui leur ont permis de savoir ce qui marche et ce qui ne marche pas.

A Cotonou, les PMA ont mis l'accent sur le fait qu'un certain nombre de questions critiques et actions relatives au renforcement des capacités productives devraient en ce qui les concerne, être considérées comme urgentes en vue d'assurer une mise en œuvre intégrale et appropriée du Programme d'Action d'Istanbul.

Il s'agit en autres de:

- La prise en compte des effets négatifs de la crise économique et financière mondiale qui affecte gravement les économies de nos pays ;
- L'affectation de ressources adéquates pour renforcer la résilience des PMA au regard de leur vulnérabilité aux changements climatiques dont les chocs les affectent de manière disproportionnée ; comme l'a reconnu la Conférence Ministérielle, en raison de leur emplacement, des faibles revenus, de la faible capacité institutionnelle, et d'une plus grande dépendance vis-à-vis des secteurs tels que l'agriculture. A cet égard, les PMA doivent œuvrer ensemble avec les PEID pour s'assurer que le prochain Sommet sur le Climat, le Programme de développement pour l'après 2015 et les Conférences des Parties sur les changements climatiques de Lima et de Paris intègrent dans leurs dispositions la question de l'adaptation aux changements climatiques par le biais de la gestion durable des terres et des écosystèmes marins.
- La Conférence a aussi mis l'accent sur la nécessité d'une diversification de l'économie et d'une amélioration des liens des PMA avec les chaînes de valeur au plan mondial et les secteurs dynamiques du commerce mondial, notamment par la création de chaînes de valeur au plan national et régional, par la transformation locale des matières premières pour accroître la valeur ajoutée, et surtout par la promotion de l'industrialisation inclusive pour le développement durable.
- Des efforts soutenus doivent être déployés tirer profit du dividende démographique en assurant le développement humain accéléré par l'éducation, la formation professionnelle, la création d'emplois décents, la promotion de la santé primaire, et de l'autonomisation des femmes et des jeunes ;

La Conférence Ministérielle a aussi plaidé pour le développement des infrastructures, le transfert, l'acquisition et l'amélioration des technologies y compris les TIC ; mais aussi pour l'appui à l'aménagement d'un partenariat public /privé fonctionnel, l'augmentation de façon significative du quota d'assistance à

travers l'Aide aux initiatives commerciales, notamment par la poursuite du Cadre Intégré Renforcé au-delà de son étape actuelle avec des ressources accrues et l'extension de son mandat ainsi que le renforcement de la capacité des PMA à accéder aux ressources disponibles.

La Conférence a aussi recommandé la mise en oeuvre d'une stratégie élargie afin de générer des ressources supplémentaires pour financer le développement des PMA, par l'amélioration de la mobilisation de ressources nationales, et l'utilisation productive des connaissances de la Diaspora et de ses ressources financières.

Les partenaires au développement présents ont manifesté leur intérêt pour ces mesures qui appellent de nouveaux partenariats dans le cadre du programme de développement pour l'après 2015.

Les conclusions de la Conférence Ministérielle de Cotonou valent a priori pour les Etats insulaires qui sont PMA. Ils peuvent aussi inspirer la recherche de solutions pour les PIED qui sont confrontés à des problèmes similaires.

Au-delà de ses conclusions, la Conférence avait pour objectif de démontrer que les décisions des grandes Conférences comme celle-ci doivent faire l'objet de concertations intenses avec les Etats au cours de leur application pour identifier les goulots d'étranglements qui les empêchent de réaliser les avancées souhaitées pour atteindre les résultats escomptés.

La Conférence Ministérielle de Cotonou doit être suivie par bien d'autres sur des sujets spécifiques à identifier dans d'autres domaines critiques pour l'élimination de la pauvreté et le développement durable dans les PMA et dans les PIED.

Le Benin s'associe pleinement à la Déclaration Finale de la 3^E Conférence des Nations Unies sur les Petits Etats Insulaire en développement. Pour terminer le Benin forme le vœu que les Petits Etats Insulaires en Développement puissent atteindre, grâce aux décisions prises dans la charmante cité d'Apia et aux actions qui seront engagées pour leur application effective, une prospérité irréversible pour le plus grand bien de leurs peuples.

Je vous remercie.